

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00421

DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 78

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Claude LUCIÈRE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MOBAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

RECÙ EN PREFECTURE

Le 11 OCTOBRE 2019

via DO TELECOM Bus

99_DE-042-2442007/70-20191003-D2019004210

DATE D'AFFICHAGE :20191016

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à Mme Christiane RIVIERE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DESIGNATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

I. Partenariat avec la Fondation pour l'Université de Lyon pour la création d'un Fonds de soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation

Par délibération du 04 juillet 2019, le Bureau a approuvé la création d'un fonds de soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation, abrité au sein de la Fondation pour l'Université de Lyon.

Le Fonds sera administré par un comité exécutif composé à sa création de 5 membres désignés par la Métropole pour une durée de trois ans renouvelable.

Il est proposé de désigner 5 représentants de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein de ce comité exécutif et de désigner le Président de ce comité exécutif.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures proposées.

Il s'agit de M. Bernard Laget, Mme Emmanuelle Charollais-Cheyton, Mme Corinne L'Harmet-Odin, M. Jean-Noël Cornut, M. Jean-Yves Charbonnier.

La candidature de Monsieur Bernard Laget est proposée pour siéger en tant que Président de l'exécutif.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.**

II. Société de Capital Risque « METROPOLES INNOVATION »

Par délibération du 04 juillet 2019, le Bureau a approuvé la création, avec Clermont Auvergne Métropole et des partenaires privés, d'une société de capital-risque SA METROPOLES INNOVATIONS.

Il est proposé de désigner un représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président propose la candidature de M. Bernard Laget.

**Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.**

III. Centre interinstitutionnel de bilan de compétences Loire Haute-Loire cantal (CIBC LHLC) – intégration au conseil d'administration

Par rapport séparé, il a été proposé d'approuver l'intégration de Saint-Etienne Métropole au sein du conseil d'administration du CIBC LHLC.

Il est proposé de désigner un représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CIBC LHLC.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Delphine Jusselme.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.

IV. Création du syndicat Loire-Lignon

Par rapport séparé, il a été proposé d'approuver l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'EPAGE Loire Lignon en tant que membre associé.

Il est proposé de désigner un représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du syndicat.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

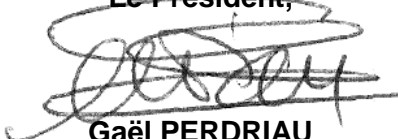
Monsieur le Président propose la candidature de M. Bernard Bonnet.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- **M. Bernard Laget, Mme Emmanuelle Charollais-Cheyton, Mme Corinne L'Harmet-Odin, M. Jean-Noël Cornut, M. Jean-Yves Charbonnier comme représentants de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du comité exécutif du fonds de soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation ainsi que M. Bernard Laget en tant que Président de ce comité exécutif,**
- **M. Bernard Laget comme représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société de Capital Risque « METROPOLES INNOVATION »,**
- **Mme Delphine Jusselme comme représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CIBC LHLC,**
- **M. Bernard Bonnet comme représentant de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du syndicat Loire-Lignon.**

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU